



Conseil Communal  
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 09 octobre 2018

## EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du mardi 09 octobre 2018, présidée par Monsieur Patrick Emery.

*Le Conseil communal de Jorat-Mézières,*

Vu le préavis municipal 10/2018,

après audition du rapport de la commission des finances chargée de son étude et considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

### *DECIDE*

- a) d'autoriser la Municipalité l'autorisation de remplacer la conduite d'adduction d'eau au chemin de la Biolaire à Mézières ;*
- b) d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 112'000.- ;*
- c) de financer ce montant par la trésorerie courante ;*
- d) d'amortir la totalité de cet investissement par un prélèvement au fonds de réserve affecté N°9280.81.10.*

*Ainsi délibéré en séance du neuf octobre deux mille dix-huit.*

*Le Président,*

*Patrick Emery*



*La secrétaire,*

*Catherine Poncelet*